

JOURNEE CIRCUIT DU CASTELLET SAMEDI 25 FEVRIER 2012

Cher(e) Ami(e),

Notre prochaine journée de l'année 2012 réservée aux voitures de sport (collection, course et prestige) est programmée le Samedi 25 Février 2012 prochain sur le Circuit Paul Ricard au Castellet qui sera comme d'habitude entièrement privatisé pour vous accueillir. 2 plateaux seront programmés avec des sessions de 30 minutes, soit 3 heures de roulage par plateau. La participation est fixée à 680,00 €/voiture pour les particuliers GT, 780,00 €/voiture pour les particuliers Protos et 830,00 €/voiture pour les professionnels. 100,00 € de réduction pour les possesseurs de la carte « Club People » (carte nominative valable pour 1 voiture particulier uniquement).

Vous serez attendus sur place à partir de 8h00. Après un briefing pilote obligatoire à 9h30, vous pourrez utiliser la piste de 5,8 kms de 10h00 à 13h00 ainsi que de 14h00 à 17h00. Vous aurez à votre disposition un open bar permanent pour vous désaltérer offert sur le Paddock et au bar du « Panoramic Club », une station d'essence et de gonflage, ainsi qu'un paddock et un parking sécurisé. Un droit d'entrée de 70,00 € sera demandé à toute personne désireuse d'accéder dans l'enceinte. Ce tarif unique inclut aussi le déjeuner au « Panoramic Club » qui est rendu obligatoire par le circuit.

Nous vous demandons une confirmation par un règlement d'acompte avant le Vendredi 10 Février 2012, le solde à l'arrivée au circuit. **Attention : Passée la date du Vendredi 10 Février 2012, le montant de l'inscription sera majoré de 150,00 €.** Vous pourrez effectuer à bord de vos voitures des baptêmes de piste avec embarquement et débarquement aux seuls endroits précisés. Attention seules les personnes munies d'un badge spécifique seront autorisées. Casque obligatoire.

ASSURANCE OBLIGATOIRE

Nous vous rappelons que vous devez être obligatoirement assuré pour cette journée circuit en responsabilité civile dommages corporels et matériels (comme les dommages causés au circuit) en nous fournissant une attestation d'assurance (Voir ci-dessous le formulaire à faire compléter par votre assureur). Dans le cas où vous ne seriez pas assuré circuit, nous avons conclu un accord avec le cabinet spécialisé Laurent Sauzeau qui vous couvrira durant cette journée pour 30,00 € (choisir l'inscription avec assurance). Les garanties et exclusions détaillées sont à consulter sur notre site à la page :

http://www.peopleorg.com/sport_circuit.html

SERVICES OPTIONNELS

- **INSTRUCTEUR** : Afin d'optimiser le pilotage de votre voiture, nous mettons à votre disposition Sébastien Boulet, directeur de l'école de Pilotage Ziz-Zag et son équipe d'instructeurs professionnels. Tarif membre: 160,00 €/heure. Non membre : 190,00 €/heure. Nombre d'heures maxi : 3 heures. Inscrivez-vous ci-dessous obligatoirement.

- **LOCATION GT** : Si votre voiture n'est pas prête ou pour vos accompagnants, nous mettons à votre disposition pour 1 heure minimum (2 sessions) et jusqu'à 3 heures la location d'une GT comme la Ferrari 599 GTO, la Scuderia, la F 430, ou la Lotus 111. Modalités à la page : http://www.peopleorg.com/sport_circuit.html.

- **CAMERA EMBARQUEE** : Nous vous proposons de repartir avec la vidéo de votre voiture grâce à une caméra embarquée professionnelle. Tarif de 50,00 € la session de 30 minutes incluant l'installation de la caméra, le réglage et la carte SD.

- **ASSISTANCE et PNEUS** : Service d'assistance mécanique et de montage pneus sur place. Contactez nous pour tout besoin. Nous vous mettrons alors en rapport avec les conseillers techniques.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence pour cette journée sportive et conviviale. **Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner avant le Vendredi 10 Février 2012 prochain** ce formulaire de réservation accompagné de votre règlement d'acompte par chèque (à l'ordre de People Organisation), virement ou par carte bancaire (infos ci-dessous). Attention : Sélection des inscriptions du fait du nombre de places limitées. Vous recevrez une confirmation 10 jours environ avant la date de la journée.

Sportivement,

L'équipe People Organisation

Questions, Demandes et Inscriptions sur la ligne directe

+ 33 (0)4 93 21 28 22 (Prix d'un appel local)

ATTESTATION D'ASSURANCE

(A FAIRE COMPLETER PAR VOTRE ASSUREUR)

Je soussigné _____,
atteste au nom de _____ (Société Assurances) garantir le véhicule
_____ (Marque / modèle) immatriculé _____ par la police n°
_____ souscrite au nom de M. _____
pour la période du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____.

Les garanties souscrites couvrent entre autres les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré du fait de l'usage de ce véhicule y compris sur circuit automobile dans le cadre de sorties loisirs à l'exclusion de toute participation à des épreuves soumises à l'autorisation des pouvoirs publics ou à leurs essais. Les garanties s'exercent aussi bien pour les dommages corporels que pour les dommages matériels comme les dégâts causés au circuit.

Les dommages matériels causés aux coparticipants sont : garantis / exclus (1) au titre du présent contrat.

Franchise applicable sur la garantie Responsabilité Civile : _____.

La présente attestation ne saurait engager l'assureur en dehors des limites et clauses du contrat auquel elle se réfère.

Fait pour servir et valoir ce que de droit à _____ le ____ / ____ / ____.

Cachet et signature de l'Assureur

(1) Rayer la mention inutile

DECHARGE DE RESPONSABILITE ET RENONCIATION A TOUT RECOURS POUR L'ANNEE 2012

Je soussigné,

NOM		PRENOM	
TELEPHONE		E-MAIL	
ADRESSE			

Déclare ce qui suit :

1)- Participation volontaire et acceptation des risques

J'accepte, en pleine connaissance de cause, de conduire ou d'être passager dans un véhicule à moteur sur les circuits* et les dates* suivantes :

- SAMEDI 21 JANVIER - CIRCUIT DU LUC
- SAMEDI 18 FEVRIER - CIRCUIT GRAND SAMBUC
- SAMEDI 25 FEVRIER - CIRCUIT DU CASTELLET
- MERCREDI 07 MARS - CIRCUIT DU LUC
- JEUDI 17 MAI - CIRCUIT DU CASTELLET
- DIMANCHE 1er JUILLET - CIRCUIT DU LUC
- SAMEDI 17 NOVEMBRE - CIRCUIT DU CASTELLET
- DIMANCHE 25 NOVEMBRE - CIRCUIT DU LUC
- SAMEDI 15 DECEMBRE - CIRCUIT DU LUC

J'ai pleinement conscience du caractère dangereux de la conduite d'un véhicule à moteur sur un Circuit, que cela soit en tant que conducteur ou en tant que passager du véhicule.

Je participe de ma propre volonté à ces activités de conduite de vitesse, en ayant pleinement conscience des risques encourus. En cas de contrôle de décibels et de dépassement du quota autorisé qui entraînerait une immobilisation de votre véhicule, les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés.

2)- Connaissance du règlement intérieur

J'ai pris connaissance des règlements intérieurs applicables à la conduite de véhicules à moteur sur les différents Circuits* et m'engage à en respecter toutes les dispositions notamment la limite sonore de mon véhicule fixée à 100 décibels ainsi que, plus généralement, les consignes de sécurité d'usage à la pratique de la conduite sur les différents Circuits*. J'ai pris connaissance aussi du règlement des journées circuit organisées par People Organisation.

3)- Décharge de responsabilité et renonciation à tout recours

Je dégage, soit comme conducteur, soit comme passager le propriétaire et/ou l'exploitant des Circuits* et/ou leurs Préposés et/ou leurs partenaires et People Organisation ainsi que les assureurs de l'ensemble des personnes physiques et morales précitées, de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant. Je renonce par ailleurs pour moi-même, mes ayant droit, et toute personne physique ou morale qui serait subrogée dans mes droits, à tous recours et action, de quelque nature qu'ils soient, contre le propriétaire et/ou l'exploitant du circuit et/ou leurs préposés et/ou leurs partenaires et People Organisation ainsi que les assureurs de l'ensemble de ces personnes physiques ou morales. En cas de dégradations provoquées aux infrastructures du circuit, j'en assumerai les frais financiers correspondants. La responsabilité civile vis-à-vis des tiers est garantie par les propriétaires de véhicule eux-mêmes.

4)-Permission droit à l'image

J'accorde à People Organisation, ses représentants et toute personne agissant avec le photographe ou le réalisateur (y compris toute agence publiant ou distribuant le produit fini), la permission irrévocable de publier toutes les photographies ou les images prises de moi et/ou de mon/mes véhicule(s) lors de l'année 2011 sur les différents Circuits*. Ces images peuvent être exploitées sous quelque forme que ce soit, sur tout support connu ou inconnu à ce jour. Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ou le réalisateur précité ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

5)- Consentement exprès

Je déclare avoir 18 ans ou plus et être compétent(e) à signer ce formulaire en mon propre nom. J'ai pris connaissance de l'intégralité de ce document. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation. Je comprends que ce document est une décharge de responsabilité et une renonciation à tous recours.

Fait à : _____

Signature du Pilote : (mention « lu et approuvé »)

Date : le _____ en présence de : **Nom** : _____ **Prénom** : _____

Signature du témoin :